

## Le projet Yabra dans le District de Yamoussoukro : Un modèle d'aménagement hydro-agricole à l'épreuve du temps

### [ Yabra Project in the Yamoussoukro District : A Sustainable Hydro-Agricultural Development Model ]

ZOGBO Zady Edouard, KOUASSI Konan, and Narcisse ASSI KAUDJHIS

Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

---

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The plan Yabra is a group of hydro-agricultural development that led the ivoirien state in the seventies. This model of hydro-agricultural development granted the predominance to small familial exploitations in which most of operations were mechanized. More than 45 years after it was designed, it has seemed interesting to analyse if this model proved to be a good tool to the service of the agricultural putting into value of shallows and what are the problems that have caused it putting into practice.

**KEYWORDS:** Hydro-agricultural development, Plan of development, Putting into value, Shallows, Yabra, District of Yamoussoukro

**RÉSUMÉ:** Le projet Yabra est un ensemble d'aménagements hydro-agricoles lancé par la SODERIZ, dans le cadre de la politique volontariste que menait l'Etat ivoirien dans les années 1970. Ce modèle d'aménagement hydro-agricole accordait la prééminence aux petites exploitations familiales dans lesquelles la plupart des opérations étaient mécanisées. Plus de quarante-cinq ans après son élaboration, il est apparu intéressant d'analyser si ce modèle s'est avéré être un bon "outil" au service de la mise en valeur agricole des bas-fonds et quels sont les problèmes qu'a posés sa mise en œuvre.

**MOTS-CLEFS:** Aménagement hydro-agricole, Projet de développement, Mise en valeur, Bas-fond, Yabra, District de Yamoussoukro.

## 1 INTRODUCTION

Dès l'indépendance, le gouvernement ivoirien lance une politique originale de développement fondée d'abord sur l'essor de l'agriculture d'exportation. Celle-ci doit fournir les devises nécessaires au développement des infrastructures et à l'industrialisation du pays. Cette politique, dont le succès est incontestable jusqu'à la fin des années 1970, est particulièrement originale pendant une période durant laquelle beaucoup d'Etats du Tiers-Monde sacrifient leur agriculture au développement industriel. Parallèlement, il est fait appel aux capitaux et techniciens étrangers afin de promouvoir l'industrialisation et de mener à bien toute une série de grands projets de développement. Le choix d'une politique fondée sur l'essor des cultures d'exportation et l'appel aux capitaux étrangers est, en apparence, contradictoire avec la promotion d'une agriculture orientée vers la satisfaction des besoins locaux et du marché intérieur. Mais, dès le début le gouvernement souligne l'importance qu'il accorde aux productions alimentaires. Le premier plan décennal insiste sur cet aspect : « Le problème vivrier, pour des raisons humanitaires, économiques et sociales, doit donc recevoir en priorité une solution. En fait ce n'est qu'après que le problème de la production vivrière aura été résolu qu'on pourra aborder les autres problèmes de la production agricole » [1]. Trois raisons

sont données pour justifier cet intérêt. Il s'agit, en premier lieu, d'assurer la nourriture des paysans ivoiriens et d'éliminer toute éventualité de disette, même locale. En outre, l'augmentation de la production vivrière doit permettre une économie de devises en réduisant les importations. Le 7 mai 1965, à Korhogo, au retour d'une visite officielle à Ouagadougou, le président Houphouët-Boigny lance : « il faut que le pays soit nourri au maximum par nous-mêmes, en évitant au maximum les importations. Nous devons produire nous-mêmes les denrées nécessaires (au marché national) ; il faut que notre pays soit équipé grâce à nos exportations. Les cultures vivrières, il nous faut les accroître considérablement elles aussi. Il nous faut les valoriser par nos industries et il nous faut exporter les produits de cette industrie ».

Par ce biais, le secteur vivrier se trouve inséré dans les choix fondamentaux de la politique économique ivoirienne : exporter pour acquérir des devises et industrialiser. Toutefois, si la nécessité d'un effort dans le domaine alimentaire est constamment soulignée depuis 1960, les modalités de l'action gouvernementale et la place assignée aux cultures vivrières dans la stratégie de développement national sont loin d'être uniformes au cours de la période. De l'indépendance jusqu'en 1963-1964, la Côte d'Ivoire se contente de poursuivre l'œuvre coloniale. Selon l'expression de [2] citée par [3] « le plan intérimaire 1960-63 n'était que le catalogue des actions entreprises avant l'indépendance ». Il faut ajouter que la période pendant laquelle les structures du jeune Etat se mettent en place est troublée politiquement; ce qui ne peut être favorable à l'application claire d'une stratégie de développement sur le moyen ou le long terme.

A partir de 1964 la situation change, avec la réorganisation du ministère de l'Agriculture et la mise en place d'un programme qui, dans ses grandes lignes, dure jusqu'à la fin des années 1970. La période est marquée par une volonté politique de promotion et de diversification de l'agriculture dans laquelle s'insère la production vivrière. Des sociétés de développement, les « SODE » doivent constituer « le fer de lance » de la modernisation et de la diversification agricole. La Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI), créée dès l'époque coloniale, est chargée, à l'origine, de nombreuses productions, parmi lesquelles les cultures vivrières. Mais, bien vite, d'autres SODE sont mises en place, sur une base sectorielle, chacune ayant en charge la promotion d'une culture. En 1970, deux structures nouvelles ont la responsabilité de productions alimentaires destinées au marché national : la Société pour le Développement de la Riziculture (SODERIZ) et la Société pour le Développement des Fruits et légumes (SODEFEL). Deux sociétés de développement régionales intègrent à leur action des opérations sur les cultures vivrières : l'AVB chargée de l'aménagement de la région Centre, autour de la vallée du Bandama, et l'ARSO qui organise la mise en valeur du Sud-Ouest, région jusque-là délaissée.

Le riz est la culture vivrière privilégiée par les autorités. En effet, cette céréale reçoit plus de 90 % des investissements destinés aux productions alimentaires pendant la période. Entre 1966 et 1975, plus de 20 % des investissements agricoles lui sont affectés, avec des maxima en 1966 et 1969 respectivement 47 % et 39,5 % du total [4]. Dès le premier plan (1963-1970), l'accent est porté sur des méthodes intensives, s'appuyant sur l'irrigation, de préférence à une action sur la riziculture pluviale villageoise. Cette orientation est confirmée par la suite. Les raisons du choix sont multiples : sécurité accrue de la production, rendements élevés, possibilités de pratiquer plusieurs cycles de culture par an, potentiel irrigable important constitué par l'étendue des bas-fonds sur tout le territoire, absence de contraintes foncières dans la plupart des cas, puisque ces bas-fonds sont inutilisables pour d'autres cultures, etc. Ce programme s'accompagne de la mise en place, en aval, d'un système de contrôle de la commercialisation et de la construction de rizeries industrielles. Dans l'ensemble, c'est une option « lourde » qui est choisie. L'agriculture irriguée, nécessitant la création d'aménagements et l'utilisation d'intrants, est préférée à une action plus légère sur l'agriculture pluviale. Un système moderne, mais centralisé et coûteux de commercialisation et de transformation, est retenu, plutôt que de laisser au commerce privé et au décorticage artisanal le soin d'assurer l'approvisionnement des villes.

Les premières opérations agricoles sont lancées dans les années soixante, par la SATMACI, avec l'aide de la coopération taïwanaise. Pendant que la Société d'Etat est chargée de promouvoir la production, la Chambre de commerce d'Abidjan, intervenant par le biais d'un cartel d'importateurs agréés, est responsable du processus de commercialisation. A partir de 1970, avec la création de la SODERIZ, le programme prend un nouvel essor. Des prêts extérieurs, de différentes origines, permettent de multiplier les aménagements dans les bas-fonds, surtout dans le Nord, auxquels sont consacrés environ 68 % des investissements entre 1972 et 1978. De 1960 à 1975, 76 % des fonds destinés au riz sont attribués à la culture irriguée, dont les superficies passent de 2000 ha en 1960 à plus de 17000 ha en 1975 [5]. C'est dans ce contexte que l'opération agricole de yabra a été mise en œuvre dans le District de Yamoussoukro.

## **2 MATERIELS ET METHODES**

### **2.1 MATÉRIELS**

Le matériel utilisé pour la collecte des données est essentiellement composé d'un carnet de prise de notes, de guides d'entretien, de fiches comportant une série de questions et d'un appareil photographique pour les prises de vue.

## 2.2 LA COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données a combiné deux techniques. La première s'est basée sur plusieurs travaux antérieurs notamment de [6], [7], et de [8]. De plus, les statistiques agricoles ont été collectées auprès de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER) et de la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Les informations recueillies ont été complétées par une enquête de terrain sur les différents périmètres aménagés dans le courant de l'année 2015. L'administration du questionnaire s'est appuyée sur les statistiques fournies par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) et l'ANADER. Nous avons, ensuite, confronté les listes afin de les mettre à jour et de nous assurer du nombre exact d'exploitants. En clair, il nous a fallu faire l'état des lieux sur les effectifs des exploitants. Par soucis de fiabilité, ces informations collectées ont été vérifiées lors d'entretiens groupés organisés avec les exploitants. Cet exercice nous a permis de dénombrer, au total, une population mère de 274 exploitants. Les exploitants limités à quelques dizaines par localité n'ont pas nécessité de recourir à un échantillon. Nous nous sommes donc proposés de retenir tous les exploitants de notre liste. L'enquête de terrain nous a permis également de faire des prises de vue qui servent de support visuel à ce travail.

## 2.3 LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des informations recueillies repose sur le dépouillement informatique du questionnaire et des guides d'entretien à l'aide du logiciel Spss 17. Word pour le traitement des textes, Excel a permis la réalisation des tableaux et ArcGIS 10.2 pour la cartographie.

Après le traitement des données, les résultats obtenus ont permis de l'étude retracer d'abord l'historique l'aménagement des bas-fonds dans le District de Yamoussoukro, présente ensuite le projet Yabra, met en évidence l'état de dégradation des infrastructures et enfin identifie les difficultés de mise en valeur des périmètres aménagés.

## 3 RESULTATS

### 3.1 LA SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE ET L'AMÉNAGEMENT DES BAS-FONDS

Les périmètres rizicoles sont devenus nombreux dans les débuts d'intervention de la Soderiz, précisément à partir de 1971. Les premières opérations de développement de la riziculture irriguée, ont surtout concerné la zone des savanes, notamment la zone Bandama Solomougou, dans la région de Korhogo, précisément, dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou, dans laquelle les opérations qui ne nécessitaient pas de défrichement important semblaient plus simples à mener. La Soderiz a élaboré, à cet effet, un plan de mise en valeur des bas-fonds. Elle a procédé à l'implantation de canaux primaires. Outre le plan d'aménagement, la Soderiz a effectué un levé de bas-fonds et défini le schéma d'aménagement. Ces espaces servaient aux paysans à pratiquer l'agriculture. Toutefois, dans le cadre de la mise en valeur des bas-fonds, le programme de développement agricole 1971-1976 avait concédé 20 % du financement au secteur rural de la riziculture. C'est, surtout, à travers ce programme exécuté par la Soderiz que la riziculture irriguée a connu un essor tout aussi relatif avec la mise en valeur des bas-fonds. Sous l'impulsion de la Soderiz, les aménagements ont essaimé sur l'ensemble du pays. L'action de la Soderiz a véritablement porté sur l'aménagement hydro agricole des périmètres et des bas-fonds. Cette action de la Soderiz, pour la mise en valeur, a permis, en 1972, de porter les surfaces aménagées avec une maîtrise totale de l'eau, à 3420 hectares [9]. En 1973, les différents bas-fonds du pays étaient aménagés selon les normes communes adaptées éventuellement aux particularités des sites. Ceci a donné lieu à des études détaillées menées par la Soderiz pour mieux intervenir. L'irrigation consiste en de petits aménagements sur les bas-fonds, exploités auparavant en riz inondé, afin de rendre possible une maîtrise partielle de l'eau et accroître les surfaces cultivables. D'une part, l'eau est canalisée le long de son axe principal de façon à drainer le bas-fond. Pour les zones qui en sont éloignées, des canaux primaires partant du canal principal, sont creusés afin d'assurer leur alimentation. Il s'agit de petits ouvrages au fil de l'eau qui ne permettent pas une culture de saison sèche. Parallèlement aux travaux de répartition de l'eau, les parcelles sont ceinturées de diguettes.

Comme pour les rizières inondées, les sols sont aplanis. Les nombreux aménagements livrés, comportaient les ouvrages principaux, c'est-à-dire les prises d'eau, les canaux et les drains qui favorisent l'arrivée de l'eau dans les périmètres aménagés. La Soderiz avait implanté des blocs affectés à chaque paysan qui devait en réaliser les diguettes de casiers, planer ces casiers, ouvrir les canaux et drains terminaux et, enfin, dessoucher plus ou moins complétement les casiers. Ces opérations représentaient un travail extrêmement important pour lequel la Soderiz a apporté son aide aux paysans de façon à leur permettre de mieux s'installer sur les surfaces aménagées. Tous ces espaces et bas-fonds aménagés par la Soderiz, devraient permettre une productivité accélérée du riz grâce à l'encadrement et la formation technique des paysans. C'est dans ce contexte que le District de Yamoussoukro a bénéficié dès l'indépendance de l'aménagement de nombreux bas-fonds (tableau 1).

**Tableau 1. Dates de création des périmètres aménagés dans le District de Yamoussoukro**

Nom des périmètres	Dates d'aménagement
Petit bouaké 1	1960
Petit bouaké 2	1968
Nanan	1970
Seman/Djamalabo	1972
Zatta	1972
Kpoussoussou/N'da Konankro	1972
Suibiakro	1973
Yabra	1974
Koriakro	1984

Source : Antenne régional ONDR, 2014

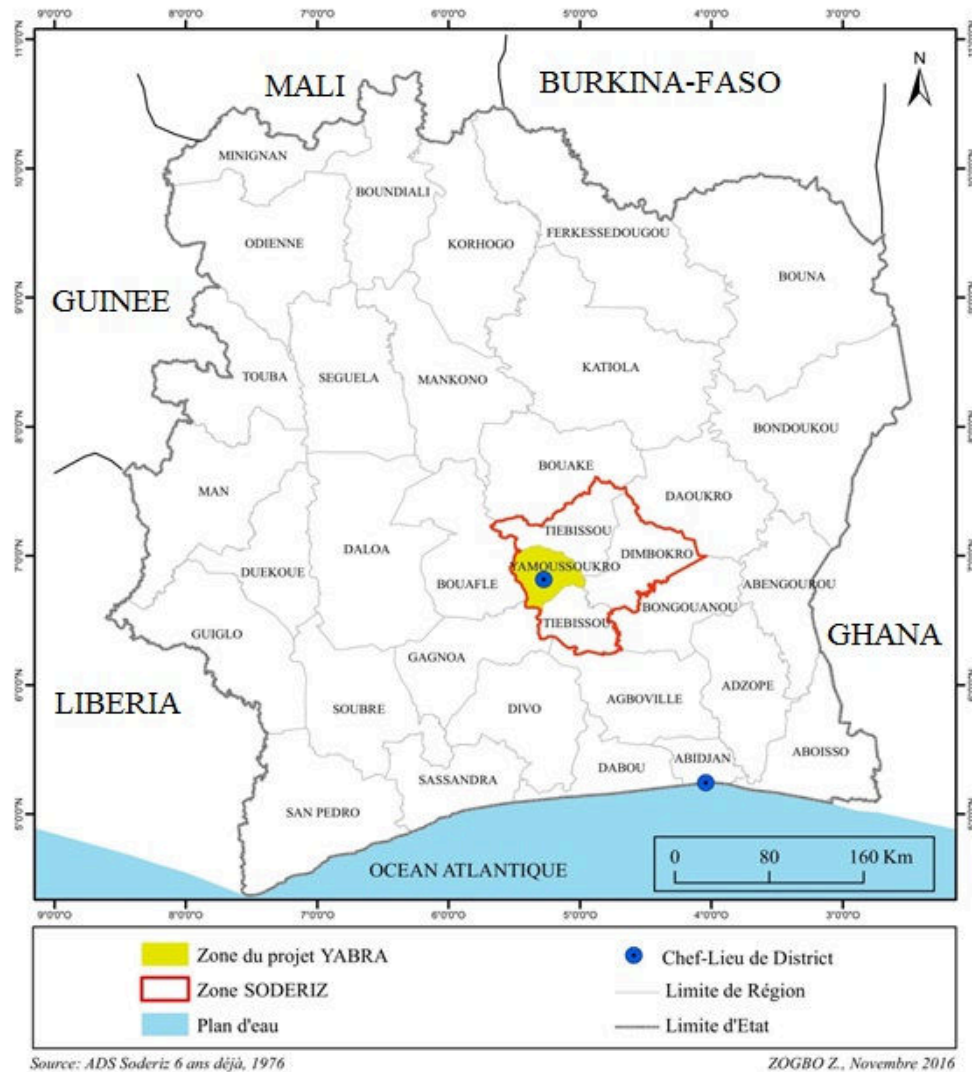
Les premiers aménagements de bas-fonds ont eu lieu dans les années 1960 (tableau 1). Ces aménagements ont concerné les bas-fonds de Petit bouaké 1 (1960) et de Petit bouaké 2 (1968). Ces opérations étaient le fait du de feu le président Houphouët Boigny qui accordait une place de choix à l'agriculture et notamment la riziculture. En dehors du bas-fond de Koriakro, les autres bas-fonds ont été aménagés dans la décennie 1970 dans le cadre du projet Yabra conduit par la Soderiz. Les dates de création de ces différents aménagements prouvent que l'exploitation des terres de bas-fonds dans notre espace d'étude a véritablement débuté au lendemain de l'indépendance surtout avec le projet Yabra.

### **3.2 LE PROJET YABRA : LES LIMITES D'UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT VOLONTARISTE**

#### **3.2.1 PRÉSENTATION DU PROJET YABRA**

Piloté par la Soderiz, le projet « YABRA » est un vaste ensemble de sept (7) périmètres rizicoles aménagés autour de la ville de Yamoussoukro (carte 1) sur le bassin versant de la rivière « *Yaora* » et de la rivière « *Kpoussou* ». Cet ensemble est complété par l'aménagement de la plaine alluviale du fleuve Bandaman. Cette plaine est irriguée par une station de pompage installée sur le Bandama. Créée en 1972, l'opération Yabra a eu pour objectifs de réaliser un appareil de production rizicole à rendement élevé par rapport au coût de fonctionnement de l'opération. Ainsi quatre (4) principales options ont été arrêtées :

- Maîtriser l'eau dans une zone marginale où la pluviométrie est très instable ;
- Utiliser des variétés de riz à fort rendement ;
- Mécaniser toutes les opérations culturales ;
- Installer des jeunes agriculteurs ouverts à toutes les innovations du monde modernes de l'agriculture après leur formation.



Source: ADS Soderiz 6 ans déjà, 1976

ZOGBO Z., Novembre 2016

**Carte 1 : Zone d'intervention de la Soderiz et du projet Yabra**

L'opération a démarré par la construction de barrage en cascade. Cette technique permet de stocker les eaux et de les recycler au fure et à mesure de leur utilisation. Ainsi, plusieurs périmètres ont été aménagés (tableau 2).

**Tableau 2. Récapitulatif des périmètres aménagés**

Périmètres	Surfaces dominées en Ha	Surfaces rizicultivables	Surfaces agricoles utiles restantes
Seman	90	45	45
Yaora	215	80	135
Zatta	85	50	35
Yabra	250	100	150
Plaine Alluviale	650	540	110
Nanan	40	35	5
Suibiakro	140	100	40
Total	1470	950	520

Source : N'Golo, 1985

L'ensemble des périmètres aménagés couvrent une superficie totale de 1470 ha. Sur ces 1470 ha, la plaine alluviale occupe une surface de 650 ha soit 44,22% des surfaces aménagées. Les bas-fonds représentent 820 ha soit 55,78% des surfaces aménagées. En outre, il ressort du tableau que ce sont 950 ha qui ont été mis en valeur soit 64,63% contre 35,37% non exploités. L'aménagement et l'exploitation d'un grand nombre de bas-fonds montrent l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à ces écotones au lendemain de l'indépendance. Ainsi, les investissements réalisés témoignent de la volonté des autorités politiques de parvenir non seulement à l'autosuffisance alimentaire afin de réduire les importations de riz mais également de combattre l'exode rural par la création de paysans modernes. D'ailleurs, feu le président Houphouët-Boigny cité par [10] le dit si bien en ces termes : « *On ne combat pas l'exode rural en interdisant l'accès des villes, mais en aidant les jeunes et les adultes à avoir sur place un égal accès à la dignité, au bien-être, à un habitat décent, à l'éducation, à la culture, à la santé et à connaître eux aussi la joie de vivre* ». Ainsi, à partir de 1974, l'option a été prise pour la formation et l'installation des jeunes agriculteurs en leur offrant la possibilité de revenus de 50 000 f à 70 000 /mois sur la base de 2,5 ha à 3 ha par paysan et dans les conditions de prix d'achat de paddy de 75 f/kg avec un rendement moyen de 3500 kg/ha. La formation s'est faite en trois étapes et a duré dix-huit mois. Après ces dix-huit mois, les paysans sont installés sur un périmètre aménagé où chacun exploite une parcelle individuelle dans le cadre d'un groupement. Ainsi 750 jeunes ont été installés à Yabra, sous l'encadrement de la Soderiz.

### 3.2.2 DE LE SODERIZ À LA CIDT : UN DÉPART PROGRESSIF DES PAYSANS

À partir de 1977, avec la disparition de la Soderiz, l'encadrement est confié à la CIDT. Le cycle de production était désormais unique. Il n'y avait plus qu'une campagne par an. Dès lors, le mouvement connaît une baisse. Le jeune paysan qui était habitué à faire deux cycles et qui pouvait s'en sortir à nourrir sa famille, se trouve en difficulté. Face à cette situation, beaucoup de jeunes sont partis vers d'autres horizons (tableau 3).

**Tableau 3. Evolution du nombre d'exploitants à Yabra**

Années	Effectifs
1972	750
1977	150
1978	382
1984	144

Source : *Fraternité hebdo*, 1983 ; *N'golo*, 1985

Comme on peut le constater, l'opération yabra a commencé avec un effectif de 750 jeunes agriculteurs modernes. L'encadrement des jeunes agriculteurs était assuré par la Soderiz et le calendrier cultural appliqué à la lettre. La possibilité de faire deux cycles de productions était garantie. Avec la dissolution de la Soderiz en 1977, les jeunes agriculteurs n'étaient plus que 150. Le départ des jeunes s'explique par un manque ou une insuffisance d'informations. C'est ce qu'a expliqué le chef de village des jeunes paysans de Yabra M KREKRE Jean, en son temps, en ces termes : « *Nous n'avons pas été toujours bien informé dans le sens qu'il fallait. Aux jeunes, on ne faisait pas prendre clairement conscience des avantages et des difficultés du métier agricole* » [11]. Certains jeunes étaient venus uniquement pour un profit immédiat. Avec l'arrivée de la CIDT à la tête de l'encadrement, de nouveau espoir naissent ce qui explique pourquoi le nombre d'exploitant est passé à 382 en 1978. Cependant il n'y avait plus qu'un seul cycle. En plus, le matériel agricole ne répondait plus au besoin du fait des pannes répétitives. Dès lors les rendements et les avoirs ont chuté. Au cours des campagnes de 1982-1983 et 1983-1984 ce sont respectivement 24 et 27% des producteurs qui ont un revenu négatif [12]. Ce qui entraîne un endettement cumulatif étant donné que ces paysans doivent continuer à produire tant qu'ils n'ont pas déserté les aménagements. Face à une telle situation, le mouvement connaît une baisse. C'est ce qui explique qu'en 1984 il ne reste que 144 exploitants. La réduction des effectifs justifie que 520 ha soit 35,37% sont restés non exploités (tableau 2). Parallèlement, les productions ont-elles aussi connu une baisse. Elles sont passées de 1223 tonnes au cours de la campagne 1977/1978 à 753 tonnes pendant la campagne 1984/1985 [13].

Au total, il importe que le projet Yabra a été l'élément catalyseur de l'exploitation des bas-fonds dans la région. Malheureusement, cet intérêt pour l'agriculture de bas-fond n'a été que de courte durée (5ans). Quarante-cinq années après sa mise en œuvre, que reste-il du projet Yabra ?

### 3.3 DES INFRASTRUCTURES HYDRO-AGRIQUES EN ÉTAT DE DÉGRADATION

La mise en place du projet Yabra à Yamoussoukro a été soutenue par la réalisation de nombreuses infrastructures hydro-agricoles ainsi que des logements cédés aux paysans dans le cadre de la location-vente. Environ quarante-cinq années après la réalisation de ces infrastructures, il importe de constater qu'elles sont vétustes. Que ce soit à Yabra, à N'zuessi (petit Bouaké), ou Suibiakro, il nous a été donné de constater lors de nos investigations l'état de dégradation ou le manque d'entretien de ces infrastructures. Plusieurs fermetures de vannes sont rouillées, donc inadaptées pour le contrôle de l'eau. Les ouvrages de prise et de régulation étant dégradés (photo 1), l'eau ne peut être correctement répartie et les tours d'eau sont de rigueur entre les canaux secondaires. Certains principaux canaux et drains sont obstrués de touffes d'herbes ou fendus, faute d'entretien, favorisant l'inondation des parcelles en période de crue. Par ailleurs la station de pompage (photo 2) de Yabra n'est plus qu'un souvenir. Les toitures du bâtiment, les machines et autres éléments servant à irriguer les parcelles ont été pillés.



Vanne en panne laissant échapper de l'eau

Dégradation du béton dans un canal

*Photo 1 : Vanne et béton du canal d'irrigation dégradé à Yabra*



*Photo 2 : La station de pompage du périmètre Yabra*

Source : Zogbo, 2015

La réalisation de ces infrastructures répondait à un besoin de maîtrise totale ou partielle de l'eau afin de lever les contraintes agronomiques consécutives à l'exploitation des bas-fonds. Mais aujourd'hui, avec la vétusté des infrastructures, l'eau ne peut plus être correctement répartie. Ce qui ne garantit plus l'accès à l'eau pour les exploitants. Par ailleurs, les pannes observées au niveau des vannes et la dégradation des bétons des canaux ont pour conséquence une inondation précoce des parcelles les plus basses et un manque d'eau dans celles situées un peu plus haut.

### 3.4 LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA MISE EN VALEUR DES BAS-FONDS DANS LE DISTRICT DE YAMOUSSOUKRO

La présente section aborde la question des pesanteurs qui inhibent une exploitation durable des ressources de bas-fonds dans le District de Yamoussoukro. Elle a permis d'identifier des contraintes de commercialisation, de faiblesse des prix d'achats,

la problématique de financement, de l'encadrement et de la faiblesse de transformation de certains produits comme le riz. Le tableau 4 récapitule ces difficultés.

**Tableau 4. Récapitulatif des difficultés rencontrées par les exploitants dans le District de Yamoussoukro**

Difficultés	Nombre de fois cité	Proportions (%)
Commercialisation	200	73
Faiblesse des prix	66	24
Financement	274	100
Encadrement	138	50,37
Faiblesse de la transformation du paddy	268	97,81

Source : Nos enquêtes, 2015

La difficulté majeure qui touche tous les exploitants (100%) est la question du financement (tableau 4). Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où les coûts de production dans l'exploitation des bas-fonds sont très élevés pour les populations paysannes. A ce facteur s'ajoute le fait que 56,8% des pauvres vivent en milieu rural. Par conséquent, le financement des activités agricoles reste problématique dans le District de Yamoussoukro et partant de toute la Côte d'Ivoire. Ensuite, on constate que 73% des producteurs ont des difficultés à écouler leur production et 24% trouvent que les prix des produits sont faibles. A côté de ces contraintes se pose le problème de l'encadrement. 50,37% des exploitants restent sans encadrement. Enfin, 97,81% des producteurs ne transforment pas leur production. En raison de la diversité des contraintes, nous avons décidé de les analyser cas par cas.

#### **3.4.1 LES CONTRAINTES DE COMMERCIALISATION ET LA FAIBLESSE DES PRIX DES PRODUITS DES BAS-FONDS**

L'un des problèmes récurrents et majeurs qui se pose aux producteurs est la commercialisation de leurs produits. En effet, après la récolte, les exploitants rencontrent soit un problème d'acheteur soit un problème de prix. Ainsi les producteurs se retrouvent dans une situation d'incertitude quant à l'écoulement de leur production. Les producteurs enquêtés avouent rencontrer des difficultés dans la commercialisation de leurs produits. En effet, sur 73% des enquêtés estiment être confrontés à un manque d'acheteur pour écouler leur production. S'il arrivait de trouver un client, ces producteurs doivent faire maintenant face à un retard dans le paiement de leur argent lorsque les produits sont vendus à crédit. Contrairement à ces exploitants, 27% ne pas des difficultés de commercialisation. La situation de ces personnes se comprend aisément. En effet, ces exploitants sont ceux qui ont produit dans le cadre d'un projet ou ceux qui ont bénéficié de préfinancement de la part d'un particulier. Dans ces conditions, la production est aussi tôt rachetée par le projet ou le bailleur.

Outre l'épineuse question de la commercialisation, 24% des producteurs ont évoqué la question de la fluctuation et de la faiblesse des prix. Cependant, lorsque nous avons ouvert le débat sur cette question, Tous les producteurs ont estimé de façon générale que les prix sont très bas compte tenu du prix des intrants qui sont très chers. Au niveau du riz par exemple, le paddy est vendu à 175 francs CFA dans 71% des localités. Ce prix baisse à 160 à Koriakro et Djamalabo. Ces localités sont relativement éloignées de la ville. Les paysans n'ont pas de moyens pour convoier les produits vers la ville où il est plus facile de trouver des acheteurs. Par conséquent, ils attendent que les acheteurs viennent vers eux. La mobilité des prix s'explique aussi par la demande et l'offre. Les prix baissent quand les produits sont abondants sur le marché, c'est-à-dire au moment où le riz pluvial est récolté. Cette période part de juin jusqu'à septembre. Pendant cette période, le marché est inondé de paddy. En plus, certains acheteurs prennent les produits à crédit et payent à compte goutte. Ce qui entrave la reprise des activités des producteurs. Au niveau des cultures maraîchères, c'est aussi le même constat. Les prix sont fonction des périodes. Les prix descendent souvent à 100 francs CFA le kg pour la tomate pendant la saison des pluies. Mais en contre saison, les prix sont plus intéressants. La fluctuation et la faiblesse des prix peuvent résulter aussi d'une stratégie des acheteurs afin d'avoir à vil prix la production. En effet, conscient de leur importance à ce niveau des choses, les clients jouent sur les prix des produits. De cette façon, le producteur qui doit faire face à un besoin immédiat et qui songe à reprendre le plus rapidement possible son cycle de production, se trouve dans l'obligation de brader sa production. Au total, la commercialisation des produits reste un problème majeur auquel les producteurs doivent faire face.

#### **3.4.2 UNE INSUFFISANCE DE L'ENCADREMENT ET DE LA VULGARISATION**

L'inertie des structures d'encadrement reste et demeure une problématique majeure du secteur agricole ivoirien et celui du District, en particulier. Or, pour la transmission de nouvelles pratiques de culture, un suivi régulier et une assistance



intensive sont essentiels [9]. En effet, la transmission d'un savoir-faire en matière d'agriculture de bas-fond est un facteur essentiel pour le développement de cette agriculture, surtout dans une zone comme le District où les populations rurales ne disposent pas de tradition en la matière. L'encadrement devient donc un élément important dans la diffusion de savoir-faire. S'il est vrai que la politique actuelle de l'Etat vise à réduire son intervention dans les opérations d'intervention et de vulgarisation au profit du privé et des organisations paysannes, force est de reconnaître qu'au regard des objectifs d'autosuffisance alimentaire et de sécurité alimentaire, le maintien des structures étatiques dans la formation et le suivi des opérateurs ainsi que leur responsabilisation s'avère plus que nécessaire. Lors de nos investigations, il nous a été donné de constater que chez les paysans du District de Yamoussoukro, le principe d'intensification est la règle d'or dans l'exploitation des bas-fonds ; c'est pourquoi tous les enquêtés souhaitent être encadrés. Malheureusement, ce ne sont que 49,63% qui bénéficient d'un encadrement soit de la part de l'ANADER, soit du MINAGRI soit d'autres organismes comme l'ONDR ou Yaanovel. Les autres paysans sont laissés pour compte. Ces derniers occupent une proportion de 50,37% des exploitants enquêtés. Selon ces paysans, ils ne bénéficient pas d'encadrement parcequ'ils ne sont pas dans des projets. Dans la logique, tous les paysans exerçant dans le cadre d'un projet devraient bénéficier d'un encadrement. Mais sur le terrain, c'est seulement 56,06% des exploitants qui le sont encadrés contre 43,94%. En effet, les exploitants non encadrés justifient leur réponse par la rareté des visites des encadreurs. En prenant en compte la nationalité, il faut dire que 51,52% des ivoiriens sont encadrés contre 48,48% qui ne le sont pas. La proportion des encadrés baisse à 20% chez les non-ivoiriens contre 80%. Par le sexe, ce sont respectivement 47,66 et 72,73% d'encadrés chez les hommes et femmes contre 52,34 et 27,27% de personnes non encadrées. La faiblesse de l'encadrement et la rareté des visites d'encadrement trouvent leur explication dans l'insuffisance du capital humain d'encadrement et des équipements. En tenant compte des exploitants dans le cadre d'un projet, on dénombre deux (2) agents d'encadrement pour cent-dix (110 exploitants). Une autre explication est la distance qui sépare les différents bas-fonds sur lesquels exercent les exploitants encadrés. Le manque de véhicule fait que l'agent d'encadrement ne peut pas se rendre sur certains bas-fonds notamment les plus éloignés.

### 3.4.3 LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT ET DE LIGNE DE CRÉDIT DE FINANCEMENT

Depuis l'indépendance, les appuis financiers à l'agriculture au sens large ont reposé essentiellement sur les budgets mis en place par l'Etat par transfert direct aux entreprises publiques ou aux collectivités rurales » et indirectement à travers la rétrocession des lignes de crédits agricoles gérés à la BNDA. Ceci a peu favorisé le développement d'un système de crédit susceptible de fonctionner de façon autonome. L'habitude des opérateurs à disposer de financement de l'Etat et d'une couverture publique des risques et le peu de sanction appliquée de la part de la BNDA ont entraîné de grandes difficultés dans le recouvrement des emprunts et une faible attitude de développement d'autofinancement. La Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) sensée prendre le relais à partir de 2004 pour répondre aux problèmes de financement de l'agriculture, n'a pu jouer son rôle au point de se voir liquider dix ans plus tard. Aujourd'hui, la BNDA et la BFA en liquidation, il n'y a plus véritablement de structure d'intermédiation financière pour assurer la fonction de crédits. Or la conduite des activités nécessite un apport important de fonds d'investissement et de crédits de campagne. C'est pourquoi, tous les exploitants (100%) rencontrés ont posé comme problème le financement.

En l'état actuel des choses, les seules ressources pour le financement des initiatives dans les bas-fonds sont issues des ressources publiques ou privées sur projet. Les seules structures pour assurer leur distribution, leur gestion et leur recouvrement sont les organismes chargés administrer ces projets. Or, leurs rôles ne sont pas de gérer les crédits mais d'assurer l'encadrement technique des programmes. En plus, ces projets sont limités dans le temps. Il y a donc urgence à mettre en place un système de crédit adapté avec une gestion rigoureuse si nous voulons relever les défis de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire.

### 3.4.4 LA FAIBLESSE DE LA TRANSFORMATION DU PADDY

L'un des problèmes qui mine l'activité agricole, en général, et en particulier, l'exploitation des bas-fonds est bien la faiblesse de la transformation des produits. En effet, sur le terrain, il nous a été donné de constater que la majorité des exploitants notamment les riziculteurs vendent directement leur production sans le blanchir. Sur les 274 qui produisent le riz, seulement 6 soit 2,19% des exploitants affirment blanchir une partie de leur production de riz. Ces derniers blanchissent tout au plus le tiers de leur production. Le reste des exploitants (268 soit 97,81%) vendent toute leur production en paddy. Cette situation trouve son explication dans deux faits. D'abord, au niveau de ceux qui sont financés par les projets, ces derniers sont tenus de vendre leur production au projet qui n'achète que les productions en paddy. Quant au second paramètre explicatif, il concerne ceux qui s'autofinancent ou qui empruntent du crédit. En effet, ces exploitants doivent d'une part s'acquitter des dettes et payer les frais de main d'œuvre. D'autre part, il leur faut de l'argent pour recommencer immédiatement le prochain cycle de production dont la première opération est le labour.

### **3.4.5 LE DYSFONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**

Les organisations de producteurs qui sont censés défendre les intérêts des exploitants posent des problèmes de coopération et de fonctionnement. En effet, sur le terrain, nous avons constaté que les paysans adhèrent à une coopérative à la demande des projets de développement afin de bénéficier des retombées de ces projets. Lorsque les projets prennent fin, certaines coopératives n'existent que de nom c'est le cas des groupements Terre blanche de Yabra et de Coribksy. Par ailleurs, pour celles qui continuent leurs activités, les membres refusent de payer leur cotisation ou de vendre leurs produits à la coopérative. Le refus de vendre sa production à la coopérative s'explique par le fait que la coopérative achète les produits à un prix moindre que les acheteurs privés. De plus, s'il arrive que les paysans bénéficient d'un crédit par le biais du groupement, ces derniers refusent de rembourser. Un autre paramètre qui handicape le bon fonctionnement des groupements est la question de leadership. En effet, lorsque le mandat d'un président prend fin, ce dernier refuse de partir ou s'il accepte son départ, il crée un nouveau groupement d'exploitants. C'est le cas de la Coproriz à partir de laquelle est née deux autres organisations à savoir Entente et Scoop kpatra-n'zuessou.

## **4 DISCUSSION**

Les aménagements hydro agricoles dans le District de Yamoussoukro date de l'indépendance à l'instar de nombreux autres [14]. 71% d'entre eux ont été réalisés au cours de la décennie 1970-1980 par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre du projet YABRA. Cependant, cette approche volontariste des grands aménagements s'est heurtée à de multiples difficultés. Ces difficultés ont de facto entraîné l'abandon progressif des périmètres. Ces résultats rejoignent ce de [15] trouvés dans le cadre du projet maraîcher de Marabadiassa. De 250 paysans au départ, les effectifs sont descendus à 180 durant la campagne 1983/1984 et à la fin de la campagne 1984/1985 les maraîchers n'étaient plus que 110. L'un des facteurs explicatifs de l'abandon des aménagements est l'état de dégradation des infrastructures selon [16]. Des constats similaires ont été révélés par [17], dans son étude sur la « *problématique de la riziculture dans la région de gbêkê* ». Cette étude a montré que la dégradation touche particulièrement les grands périmètres rizicoles qui constituent les fers de lance de la relance rizicole dans la région. Nommément, il s'agit des périmètres de la Loka à Sakassou (400 ha), M'bé 1 à Tabaco (150 ha), M'bé 2 à Yomien-Kouadiokro (120 ha) et Lokapli à Bamoro et Yébouékro (130 ha). La commercialisation du riz paddy est un problème majeur que cette étude a révélé. C'est d'ailleurs ce que soulignent [18] et [19]. Selon [20], dans beaucoup de pays en Afrique et en Asie du sud 50 à 80% des habitants ont un problème d'accès à des services de financiers adéquats. La situation n'est pas meilleure dans le cadre de la présente étude où tous les exploitants soulèvent le problème du financement de leurs activités agricoles. Tout comme les résultats de [21], la moitié des agriculteurs ont répondu qu'ils recevaient au moins une fois la visite des agents vulgarisateurs de plusieurs structures (ANADER, MINAGRI etc.). Enfin, comme le dit [22], certain germe de fragilité existe dès la naissance des groupements. Ce qui favorise le dysfonctionnement des organisations paysannes comme c'est le cas dans cette étude.

## **5 CONCLUSION**

Conçu dans une phase d'expansion économique de la Côte d'Ivoire, le projet Yabra a connu un réel succès au lendemain de sa mise en œuvre. Les opérations étaient mécanisées et leurs coûts subventionnés par l'Etat ivoirien [23]. Les difficultés économiques et la dissolution de la SODERIZ vont changer les données. De deux cycles de productions, on passe à un cycle unique sous l'égide de la CIDT. De plus, certaines opérations mécanisées deviennent manuelles. Ce qui entraîne l'abandon progressif des périmètres. Aujourd'hui, nombre d'équipements des différents périmètres sont en état de dégradation très avancé. Avec le nouveau contexte d'émergence dans le pays, des moyens conséquents doivent dégager afin de réhabiliter ces infrastructures. Il y a aussi matière à réorienter les politiques de mise en culture de ces espaces. Il serait plus judicieux d'axer les efforts d'aide en faveur des paysans qui ont déjà pris l'initiative et qui ont donné les preuves de leur dynamisme.

## RÉFÉRENCES

- [1] MINISTÈRE DU PLAN, Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980, Abidjan, 671p, 1977.
- [2] A. SAWADOGO, L'agriculture en Côte d'Ivoire, Paris, PUF, 367 p, 1977.
- [3] J. L. CHALEARD, Temps de villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p, 1996.
- [4] J. L. CHALEARD, Temps de villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p, 1996.
- [5] J. L. CHALEARD, Temps de villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p, 1996.
- [6] D. N'GOLO, Note sur l'opération Yabra, Yamoussoukro, DMC/CIDT, 5p, 1985.
- [7] Y. S. AFFOU, Installation des jeunes, relève paysanne et développement vivrier de la Côte d'Ivoire : (document de travail provisoire), Abidjan, ORSTOM, 41 p, 1987.
- [8] J. L. CHALEARD, Temps de villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p, 1996.
- [9] ADRAO, Renforcement des capacités rizicoles des pays membres, 32p, 1976.
- [10] D. N'GOLO, Note sur l'opération Yabra, Yamoussoukro, DMC/CIDT, 5p, 1985.
- [11] FRATERNITE HEBDO, "Autosuffisance alimentaire : 1300 jeunes à installer en deux ans", Fraternité hebdo, n°1245 du 10 Mars, PDCI-RDA, pp. 14-15, 1983.
- [12] Y. S. AFFOU, Installation des jeunes, relève paysanne et développement vivrier de la Côte d'Ivoire : (document de travail provisoire), Abidjan, ORSTOM, 41 p, 1987.
- [13] D. N'GOLO, Note sur l'opération Yabra, Yamoussoukro, DMC/CIDT, 5p, 1985.
- [14] J. C. DEVEZE, J. F JULIEN et V. PAPA ZIAN, "Grands aménagements hydro-agricoles d'Afrique subsaharienne : poursuivre les évolutions institutionnelles" Cairn info, n° 205, pp. 193-203, 2003.
- [15] J. C. DEVEZE, "Le projet maraicher de Marabadiassa (Côte d'Ivoire) : les limites d'une politique d'aménagement volontariste", Les Cahiers de la Recherche Développement Montpellier, CIRAD, pp. 140-148, 1987.
- [16] J. C. DEVEZE, J. F JULIEN et V. PAPA ZIAN, "Grands aménagements hydro-agricoles d'Afrique subsaharienne : poursuivre les évolutions institutionnelles" Cairn info, n° 205, pp. 193-203, 2003.
- [17] K. T. S. U. YEBOUE, Problématique de la riziculture dans la région de Gbêkê, Thèse de doctorat unique, Bouaké, UAO, 335p, 2016.
- [18] K. T. S. U. YEBOUE, Problématique de la riziculture dans la région de Gbêkê, Thèse de doctorat unique, Bouaké, UAO, 335p, 2016.
- [19] J. L. CHALEARD, Temps de villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p, 1996.
- [20] BANQUE MONDIALE, Le financement pour tous ? politiques et écueils du développement, 2007. [Online] Available: <http://www.Banquemondiale.org/publication/pub-landing.htm #finance-afrique> (30 décembre 2018)
- [21] JICA et JAICAF, Côte d'Ivoire : étude de collecte d'information dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire, JICA/JAICAF, 236 p, 2013.
- [22] D. DIAGNE et D. PESCHE, Les organisations paysannes et rurales : des acteurs du développement en Afrique subsaharienne, Paris, Réseau GAO, 82 p, 1995.
- [23] Y. S. AFFOU, Installation des jeunes, relève paysanne et développement vivrier de la Côte d'Ivoire : (document de travail provisoire), Abidjan, ORSTOM, 41 p, 1987.